

baptisé sous condition et tenu sur les fonts  
baptismaux Marguerite Hélène, née le même  
jour, fille légitime de William Waser, pé-  
cheur, et de Elisabeth Cyr, de cette paroisse.  
Le marrain a été Marie-Dominique Frachy  
qui a signé avec nous. Le père absent. Lecture  
faite.

Mary Jane Frachy  
C. C. de Beaumont

B 63  
Joseph  
Boudreau

Le six Août mil huit cent quatre-vingt-quatre  
nous, curé sousigné, avons baptisé Joseph  
né la veille, fils légitime d'Etienne Boudreau,  
Pêcheur, et de Marie LeBrun de cette  
paroisse. Le parrain a été Narcisse LeBrun,  
Journalier, et la marraine Genevieve Re-  
mon, tous deux de cette paroisse, lesquels  
ont déclaré ne savoir signer. Le père  
absent. Lecture faite.

J. O. Normandine P<sup>re</sup> curé

B 64  
Jean-Henri  
Lapierre

Le huit Août mil huit cent quatre-vingt-  
quatre, nous, curé sousigné, avons bap-  
tisé Jean-Henri né le même jour, fils lé-  
gitime de Jean Lapierre, Cultivateur, et de  
Louise Luptop de cette paroisse. Le parrain  
a été Joseph Lapierre, Cultivateur, sousigné  
avec nous, et la marraine, Marine Dupuis,  
épouse de Joseph Luptop, qui a déclaré ne  
savoir signer, tous deux de cette paroisse.  
Le père absent. Lecture faite.

Joseph Lapierre

J. O. Normandine P<sup>re</sup> curé

B 65  
Philippe-Adelme  
Nicolas

Le treize Août mil huit cent quatre-vingt-quatre  
nous, curé sousigné, avons baptisé Philippe-  
Adelme né le même jour, du légitime ma-  
riage de Charles Nicolas, Pêcheur, et de Flo-  
rence Desbois de cette paroisse. Le parrain  
a été Daniel Nicolas, fils de Joseph Nicolas,

Dix-neuvième feuille

et la marraine, Philomine Nicolas, fille de  
François Nicolas, tous deux de cette paroisse,  
lesquels ont déclaré ne savoir signer. Le  
père absent. Lecture faite.

J. O. Normandine P<sup>re</sup> curé

B 66  
Jos. Emile Ernest  
Couture

Le dix huit Août mil huit cent quatre-vingt-  
quatre, nous, curé sousigné, avons baptisé  
Joseph-Emile Ernest né le même jour, fils  
légitime d'Olivier Couture, Pêcheur, et de  
Sarah Collier de cette paroisse. Le par-  
rain a été Joseph Couture, fils de Charles  
Couture, et la marraine, Catherine Cou-  
ture, Sœur de l'enfant, tous deux de  
cette paroisse, lesquels ont déclaré ne  
savoir signer. Le père absent. Lecture  
faite.

J. O. Normandine P<sup>re</sup> curé

B 67  
Marie-Judith  
Laroque

Le dix-neuf Août mil huit cent quatre-vingt-  
quatre, nous, curé sousigné, avons baptisé  
Marie-Judith née le même jour, fille légitime  
de George Laroque, Journalier, et de Judith Bou-  
dreau de cette paroisse. Le parrain a été  
Félix Gamin, Journalier, et la marraine, An-  
na Boudreau, lesquels ont déclaré ne savoir  
signer, tous deux de cette paroisse. Le père  
absent. Lecture faite.

J. O. Normandine P<sup>re</sup> curé

B 68 P 22  
Anonyme  
de Fr<sup>re</sup> Baudin

Le vingt-un Août mil huit cent quatre-vingt-quatre  
nous, curé sousigné, avons inhumé dans le cimetière  
le corps d'un enfant anonyme du sexe féminin, née  
la veille, du légitime mariage de François Baudin  
Pêcheur, et de Marie-Anne Methot de cette paroisse,  
et décédé le même jour en cette paroisse.  
Furent présents Lazare Baudin et Fran-  
çois Baudin qui ont déclaré ne savoir  
signer. Lecture faite.

J. O. Normandine P<sup>re</sup> curé